

21:42

Labry  
André  
§  
Fort  
Françoise

20 Août 1887

430

L'an mil huit cent quatre vingt sept, le  
Samedi vingt du mois d'Août à quatre heures et demie du soir, par  
Devant nous Maire, officiers de l'état civil de la ville de Briare,  
arrondissement de Gien, département du Loiret, sont comparus  
publiquement Labry André, âgé de vingt cinq ans, journalier,  
domicilié à Briare où il est né le quatorze juing mil  
huit cent soixante deux, ainsi qu'il résulte de la minute de  
son acte de naissance, mafeur, fils de Labry Jean André,  
journalier, et de Guiltat Françoise Louise, son épouse, domi-  
ciliés à Briare, ci-présents et consentants, d'une part; Et  
Lemoiselle Fort-Françoise, âgée de dix-neuf ans, journalière,  
domiciliée à Briare, née à Decize (Nièvre) le vingt-ung  
Mars mil huit cent soixante huit, ainsi qu'il résulte de  
l'extrait de son acte de naissance ci-amessé, mineure, fille de  
Fort Georges, Marinier, et de Courcault Marie, son  
épouse, domiciliés à Briare, ci-présents et consentants,  
d'autre part; lesquels nous ont requis de procéder à la  
célébration du mariage projeté entre eux et dont les  
publications ont été faites devant la principale porte  
d'entrée de notre Hôtel-de-Ville les dimanches trenten juillet  
dernier et sept Août courant. Les dits comparants, sur  
notre interpellation, nous ont déclaré qu'ils  
n'ont pas fait de contrat de mariage. Aucune opposi-  
tion au dit mariage ne nous ayant été signifiée, fori-  
tant droit à leur réquisition, après avoir donné

Lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du  
Chapitre Six du Titre du code civil, intitulé: du Mariage,  
avons demandé au futur époux et à la future épouse  
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme,  
Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirma-  
tivement; Déclarons, au nom de la loi, que Saturne André  
et Fort Françoise sont unis par le mariage. De quoi  
avons dressé acte en présence de Jacq Auguste, âgé de vingt-  
quatre ans, et de Loiseau Eugène, âgé de vingt trois ans, tous  
deux Journaliers, domiciliés à Briare et amis de l'époux; puis  
de Lallet Michel, âgé de trente un ans, Négociant, et de  
Marquet Benjamin, âgé de trente six ans, Limonadier,  
tous deux domiciliés à Briare et amis de l'épouse; les  
quels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé  
avec nous et l'époux, l'épouse, le témoin Jacq, la mère de  
l'époux et les père et mère de l'épouse ont déclaré en savoir  
signer de ce interpellés.

Patry Goussier  
Marguez Fattu  
Dukrois Bonnet